Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik: VPK = Mensuration,

photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) =

Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 88 (1990)

Heft: 4

Rubrik: Lehrlinge = Apprentis

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rubriques

ter der Bedingung der Kostenneutralität. Benno Stöckli schliesst die sehr interessante und mit reger Diskussion geführte Versammlung mit der Anregung an die Kantonsgeometer, angesichts der Wertsteigerung der zukünftigen Vermessungswerke, bei den zuständigen Stellen zusätzliche finanzielle Mittel zu beantragen.

Technische Kommission KKVA

Conference Extraordinaire des Services Cantonaux du Cadastre

Le 6 février, les représentants des Services cantonaux du cadastre, de la Direction fédérale des mensurations et de la Direction du projet REMO se sont réunis en séance extraordinaire pour traiter du thème de la REMO

Pour commencer, les participants rendent hommage à la mémoire du collègue Raymond Sulliger, décédé peu avant Noël.

Parmi les communications présentées, il faut mentionner particulièrement l'exposé de Monsieur Walter Bregenzer, Directeur fédéral, au sujet de l'adaptation des honoraires et tarifs. Les augmentations extraordinaires des tarifs sont liées à l'espoir que les délais d'exécution seront tenus et que le personnel de mensuration en retire intégralement l'amélioration des salaires.

L'assemblée se consacre ensuite au thème principal de la journée, la consultation sur la REMO.

Toutes les réponses à la consultation envoyées par les cantons, les utilisateurs, les associations et les écoles approuvent en principe l'objectif de la REMO.

La numérisation complète de la mensuration est particulièrement approuvée.

Les plus âpres critiques sont formulées contre les prescriptions de dessin. A ce niveau, chacun est un professionnel! La Direction fédérale des mensurations cadastrales propose les solutions suivantes:

- La Confédération n'édicte que des prescriptions d'après lesquelles un extrait de plan devrait avoir le même aspect dans toute la Suisse. Les cantons règlent à leur convenance les questions de titre, format, etc....
- 2. La Confédération n'édicte aucune prescription.
 - Une personne de l'assemblée propose une autre solution:
- Au lieu de prescriptions fédérales, présenter des normes qui puissent être adaptées simplement à l'évolution de la technologie.

La proposition No 1 est acceptée par l'assemblée par 17 voix contre 5. La Direction du projet REMO rédigera les prescriptions fédérales.

Les résultats de la consultation concernant le catalogue de données sont généralement concordants. Les seuls éléments contestés par les aménagistes, sont les niveaux aménagement du territoire et utilisation du sol. Pour les autres niveaux de données, il n'a été

exprimé que des souhaits de modifications de détail. Après une discussion approfondie, les données des niveaux «aménagement du territoire» et «utilisation du sol» sont reléguées en options.

Le concept de réalisation de la direction du projet est jugé par la majorité irréaliste et utopique. Le délai de réalisation est jugé trop optimiste, bien que la nécessité de disposer aussi rapidement que possible de données numériques soit unanimement jugée urgente. Une forte majorité des cantons se prononce pour une solution transitoire rapide sur la base la digitalisation des plans cadastraux.

Ils sont soutenus par la majorité des offices fédéraux, hautes écoles et associations professionnelles intéressées.

La Direction du projet intégrera très probablement ce procédé dans le concept sous les conditions que les réseaux de points de base soient préalablement contrôles ou rénovés, que la qualité des plans existants soit pour le moins maintenue et que la mise à jour des données digitalisées soit faite parallèlement à celle des plans existants.

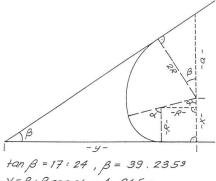
Le modèle financement est généralement refusé. On demande plus d'argent de la Confédération! La Direction du projet présente un nouveau modèle de subventionnement pour lequel la Confédération ne paie pas plus qu'actuellement.

Benno Stöckli clot la séance, très intéressante et riche en discussions, et incite les géomètres cantonaux à solliciter des moyens financiers accrus auprès des utilisateurs cantonaux potentiels, en fonction de l'augmentation de la valeur de la mensuration future.

La Commission technique C.S.C.C.

Lehrlinge Apprentis

Lösung zu Aufgabe 2/90



 $tan \beta = 17:24$, $\beta = 39.2359$ $X = R + R \cos \alpha = 4.915m$ $\alpha = 2R: \cos \beta = 9.804m$ $y = (x + \alpha): tan \beta = 20.780m$

Hans Aeberhard

Firmenberichte Nouvelles des firmes

Wild Leitz (Schweiz) AG: Neuer Firmensitz

Die Firma Wild Leitz (Schweiz) AG hat zu Beginn dieses Jahres ihren Standort von Zürich nach Glattbrugg verlegt. Die neuen Räumlichkeiten ermöglichen es, die Produkte noch kundenorientierter zu präsentieren. Rationell eingerichtete Werkstätten erlauben die Service-Leistungen weiter zu verbessern. Für Schulungen und Seminare steht ein modern ausgestatteter Schulungsraum zur Verfügung.



La maison Wild Leitz (Suisse) SA est partie au début de l'année de Zurich pour aller s'établir à Glattbrugg. Les nouveaux locaux permettent de présenter les différents produits de manière encore plus attrayante à la clientèle. Le service est encore amélioré par des ateliers aménagés de façon rationnelle. Instructions, stages et séminaires peuvent avoir lieu dans une salle équipée spécialement à cet effet.

Neue Adresse: Nouvelle adresse:

Wild Leitz (Schweiz) AG Kanalstrasse 21, CH-8152 Glattbrugg Tel. 01/809 33 11, Fax 01/810 79 37

Wild NA 2000 Digital-Nivellier

Ein grosser Durchbruch in der Automatisierung des Vermessungswesens ist der Wild Leitz AG, Heerbrugg gelungen. Mit ihrem Wild NA 2000 stellt das Schweizer Unternehmen soeben der Welt erstes vollautomatisch messendes Digital-Nivellier vor.

Auf Tastendruck bestimmt dieses einzigartige Instrument durch elektronische Bildverarbeitung automatisch Höhen und Distanzen. Die Standardabweichungen für 1 km Doppelnivellement beträgt 1,5 mm bei einer Auflösung von 1/10 mm der Höhenablesung.